

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : juillet 2006

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(mai 2006)**

Evolution par rapport à avril 2006 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix des carburants au Burkina, au Niger et au Sénégal ;

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,5 % accusant ainsi cinq mois consécutifs de hausse. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %.

Par rapport à mai 2005, le niveau des prix à la consommation a augmenté de 2,7 %. La progression du niveau des prix a concerné surtout les services de logement, des transports, des communications et d'enseignement. La hausse en glissement annuel du niveau des prix des produits alimentaires s'atténue. Elle a été limitée à 1,1 % contre 2,5 % le mois précédent ; soit une diminution de 1,4 point. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

| PAYS | Indices pour les mois de | | | | | Variations (en %) depuis | | |
|-----------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|------------|------------|
| | mai-05 | févr-06 | mars-06 | avr-06 | mai-06 | 1 mois | 3 mois | 12 mois |
| BENIN | 131,2 | 135,5 | 136,3 | 137,6 | 138,9 | 1,0 | 2,5 | 5,9 |
| BURKINA FASO | 123,6 | 124,8 | 123,7 | 124,8 | 128,2 | 2,7 | 2,7 | 3,7 |
| COTE D'IVOIRE | 131,5 | 133,4 | 133,7 | 134,7 | 135,3 | 0,5 | 1,4 | 2,9 |
| GUINEE – BISSAU | 187,2 | 182,5 | 184,0 | 184,0 | 185,4 | 0,8 | 1,6 | -1,0 |
| MALI | 113,8 | 112,9 | 113,9 | 114,3 | 115,2 | 0,8 | 2,0 | 1,3 |
| NIGER | 121,2 | 121,0 | 121,7 | 121,5 | 122,9 | 1,1 | 1,6 | 1,4 |
| SENEGAL | 110,1 | 113,0 | 113,6 | 113,3 | 112,2 | -1,0 | -0,7 | 1,9 |
| TOGO | 125,0 | 125,5 | 124,9 | 126,7 | 128,2 | 1,2 | 2,2 | 2,6 |
| Ensemble UEMOA | 124,2 | 126,0 | 126,3 | 127,0 | 127,6 | 0,5 | 1,3 | 2,7 |

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

| Types de consommation | Pondé - rations | Indices pour les mois de | | | | | Variations (en %) depuis | | |
|---|--------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|------------|------------|
| | | mai-05 | févr-06 | mars-06 | avr-06 | mai-06 | 1 mois | 3 mois | 12 mois |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 36,9 | 124,0 | 121,8 | 122,9 | 124,0 | 125,4 | 1,1 | 2,9 | 1,1 |
| Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants | 1,3 | 128,5 | 127,3 | 127,6 | 126,9 | 127,0 | 0,1 | -0,3 | -1,1 |
| Articles d'habillement et chaussures | 7,8 | 103,8 | 102,8 | 102,9 | 102,8 | 103,0 | 0,1 | 0,1 | -0,8 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 13,7 | 124,7 | 128,6 | 128,1 | 128,9 | 129,1 | 0,1 | 0,4 | 3,5 |
| Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer | 6,2 | 111,3 | 111,5 | 111,4 | 111,5 | 111,3 | -0,2 | -0,2 | -0,1 |
| Santé | 3,5 | 119,2 | 122,7 | 122,5 | 122,5 | 122,4 | -0,1 | -0,2 | 2,7 |
| Transports | 9,9 | 143,2 | 158,2 | 158,3 | 159,6 | 160,5 | 0,6 | 1,5 | 12,1 |
| Communication | 1,6 | 206,7 | 226,9 | 227,0 | 220,5 | 220,5 | 0,0 | -2,8 | 6,7 |
| Loisirs et culture | 4,4 | 105,8 | 106,1 | 106,1 | 106,0 | 106,0 | 0,0 | -0,1 | 0,2 |
| Enseignement | 1,6 | 129,9 | 134,6 | 134,6 | 134,6 | 134,6 | 0,0 | 0,0 | 3,6 |
| Restaurants et Hôtels | 8,0 | 133,1 | 133,7 | 133,7 | 134,6 | 134,7 | 0,1 | 0,7 | 1,2 |
| Biens et services divers | 5,1 | 111,4 | 111,2 | 111,2 | 111,8 | 111,6 | -0,1 | 0,3 | 0,2 |
| UEMOA | 100,0 | 124,2 | 126,0 | 126,3 | 127,0 | 127,6 | 0,5 | 1,3 | 2,7 |

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de mai 2006, est ressorti en hausse de 0,5 % comme le mois précédent. Cette hausse s'explique par la hausse du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec celle du prix des légumes dans tous les pays et des services des transports en liaison avec celle du prix des carburants au Burkina, au Niger et au Sénégal. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %. Par cette augmentation de mai 2006, l'Union vient d'accuser cinq mois consécutifs de hausse de prix reflétant ainsi une tendance qui se dessine dans la plupart des pays de l'Union.

1.2 Par pays

Au Bénin, en mai 2006, le niveau général des prix à la consommation a connu une progression de 1 % comme au mois précédent et s'explique essentiellement par le renchérissement des prix des produits alimentaires, notamment les légumes frais et les poissons. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,1 %. L'inflation sous – jacente, a baissé de 0,2 % en liaison avec la diminution du niveau des prix des biens et services divers. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,4 % alors que celui des produits énergétiques a diminué de 0,2 %. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix est due essentiellement à celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en mai 2006, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 2,7 % contre 0,8 % le mois précédent. Cette augmentation résulte de celle des prix des produits alimentaires et des carburants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix, a progressé de 1,2 % en rapport essentiellement avec la hausse des lubrifiants et carburants. L'inflation sous – jacente a enregistré un recul 0,3 %. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique principalement par celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en mai 2006, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,5 % contre 0,7 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé. L'inflation sous – jacente, a progressé de 0,2 % en liaison avec la hausse du niveau des prix des articles d'habillement. Le niveau des prix des produits frais ont enregistré une augmentation de 2,0 % alors que celui de l'énergie a reculé de 0,1 %. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par celle des prix des produits importés.

En Guinée – Bissau, en mai 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,8 %. Le niveau des prix s'était stabilisé au mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1 % à la faveur de la hausse des prix des produits énergétiques. L'inflation sous – jacente, s'est établie en baisse à 0,3 % en rapport avec la diminution des services de restaurants, de communication et d'équipement ménager. Les niveaux des prix des produits frais et énergétiques ont augmenté. Selon la provenance, l'inflation au cours de mois s'explique essentiellement par la hausse de prix des produits locaux.

Au Mali, en mai 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,8 % contre 0,3 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix s'explique par celle des produits alimentaires, notamment les légumes frais et les céréales. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,3 %. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en à 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais a progressé tout comme celui des produits énergétiques. Selon la provenance des produits, l'augmentation du niveau des prix s'explique par celui des produits locaux.

Au Niger, en mai 2006, le niveau général des prix a progressé de 1,1 % contre un recul de 0,1 % le mois précédent. Cette hausse s'explique par celle des prix des services de transport et des

produits alimentaires. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,7 %. L'inflation sous – jacente s'est stabilisé par rapport au mois précédent. Par contre, les niveaux des prix des produits frais et de l'énergie ont augmenté de 2,4 % et de 4,0 %, respectivement. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par celui des prix des produits locaux.

Au Sénégal, en mai 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 1,0 % contre 0,3 % le mois précédent. La baisse du niveau des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires dont les fruits et les produits de pêche. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires a augmenté de 0,2 % en liaison principalement avec la progression des prix des services des transports et de santé. L'inflation sous – jacente, s'est stabilisé alors que le niveau des prix de l'énergie a progressé de 0,5 %. A la faveur de l'approvisionnement des marchés en fruits et en produits halieutiques, le niveau des prix des produits frais a reculé de 5,5 %. Selon la provenance, le niveau des prix des produits locaux a baissé de 1,4 % contre une hausse de celui des produits importés.

Au Togo, en mai 2006, le niveau général des prix a progressé de 1,2 % contre 1,4 % le mois précédent. Cette hausse est le fait de l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est resté stable alors que l'inflation sous – jacente, s'est établie en hausse de 0,2 % comme le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,4 % contre une baisse de celui des produits énergétiques. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique aussi bien par celle des prix des produits locaux qu'importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de mai 2005, le niveau général des prix a progressé de 2,7 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement, de transports, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 1,1 % au sein de l'Union mais en diminution de 1,4 point par rapport au mois précédent. Le niveau des prix en glissement annuel a progressé dans tous les pays sauf en Guinée – Bissau.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 3,9 % affichant une diminution de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois d'avril 2006. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,8 comme le mois précédent.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, le Sénégal et la Guinée – Bissau ont respecté le critère. Les autres pays ont enregistré un taux d'inflation compris entre 3,1 % (Côte d'Ivoire) et 6,2 % (Burkina). L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens continu d'augmenter pour les services des transports en rapport avec la hausse des produits énergétiques. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 5,5 % en rapport avec des tensions sur les produits céréaliers et sur les légumes frais. (cf. tableaux 3 et 4).

III. EVOLUTION DES PRIX DE QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les informations sur l'évolution des marchés des produits alimentaires, pour les pays qui les publient, montrent une augmentation des prix moyens des légumes qui ont influencé le niveau des prix des produits alimentaires au sein de l'Union. Cette hausse du prix des légumes est un effet saisonnier. Quant aux céréales, les prix ont progressé, mais la hausse n'a pas atteint le niveau de celui de l'année dernier à pareille époque dans la plupart des pays.

Au Burkina, le prix des céréales ont progressé pour la plupart. Le prix moyen du petit mil a augmenté de 12,7 % passant de 150 F/kg en avril à 169 F/kg en mai 2006. Le riz importé a

augmenté de 7,3 % sur la même période. Il y a un an, le riz importé coûtait 250 F/kg. Le prix du kilogramme de viande de bœuf s'est situé à 860 F en mai 2006 en recul de 11,3 % par rapport au mois précédent. S'agissant des légumes, le prix de la tomate a augmenté de 200 % en passant de 139 F/kg à 413 F/kg entre les deux mois. L'oignon local a enregistré une hausse de prix de l'ordre de 68 %. En avril 2006, le kilogramme coûtait 123 F ; il s'est établi à 207 F en mai.

En Côte d'Ivoire, le prix moyens du riz importé a augmenté de 3,9 % passant de 307 F/kg en avril à 319 F/kg en mai 2006. L'attiéké a enregistré une baisse de prix de 5,1 %. En mai le kilogramme a coûté 299 F/kg contre 315 F/kg en avril 2006. La viande de bœuf a augmenté de 1,6 %. Le kilogramme est passé de 1535 F en avril 2006 à 1560 F en mai. L'aubergine locale a augmenté de 41 % ; la tomate cerise a enregistré une hausse de prix de 7,1 % passant de 618 F/kg à 662 F/kg entre les deux mois.

En Guinée – Bissau, le prix du petit mil a augmenté de 10,9 % en mai en passant de 275 F en avril 2006 à 305 F/kg. Le prix du kilogramme du riz a baissé pour les brisures et n'a pas varié pour le prix du riz entier entre les deux mois. La viande de bœuf s'est vendue à 2438 F/kg contre 2613 F/kg en avril 2006. Le poulet local sur pied a vu son prix baissé de 8,4 %. Le niveau des prix des légumes a progressé de 27,2 %. Cette hausse a concerné tous les produits légumineux : le prix du gombo frais est passé de 553 F/kg à 690 F/kg ; le prix de la tomate est passé de 357 à 499 F/kg ; l'oignon importé est passé de 385 F/kg à 436 F/kg.

Au Niger, le prix du kilogramme du mil s'est établi en mai 2006 à 204 F/kg contre 194F/kg le mois précédent. Il ya un an, le kilogramme du mil coûtait 228 F. Le prix du maïs n'a pas varié entre avril et mai 2006 et reste à 178 F le kilogramme. Le prix du riz a diminué de 6 F en mai 2006. En avril 2006 il coûtait 322 F/kg.

Au Togo, le prix du maïs a baissé au mois de mai alors que celui du riz a légèrement augmenté de 0,9 % en situant à 342 F le kilogramme. Depuis plusieurs mois, le kilogramme de viande de bœuf n'a pas varié et s'est maintenu à 1400 F. L'igname semble se raréfier sur les marchés avec l'augmentation du prix du kilogramme de 19,3 %. En avril 2006, le kilogramme était vendu à 212 F. Il est passé à 253 F le kilogramme en mai. Le prix de la tomate a augmenté de 18,8 % en passant de 399 à 474 F/kg entre avril et mai 2006.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

| PAYS | Moyenne de la période juin 2004 à mai 2005 (1) | Moyenne de la période juin 2005 à mai 2006 (2) | Variation (2)/(1) en % |
|-----------------|--|--|------------------------|
| BENIN | 127,3 | 134,6 | 5,7 |
| BURKINA FASO | 118,5 | 125,9 | 6,2 |
| COTE D'IVOIRE | 128,9 | 133,0 | 3,1 |
| GUINEE - BISSAU | 180,8 | 184,0 | 1,8 |
| MALI | 109,3 | 115,4 | 5,6 |
| NIGER | 117,7 | 124,6 | 5,8 |
| SENEGAL | 110,8 | 113,5 | 2,5 |
| TOGO | 118,6 | 124,8 | 5,3 |
| UEMOA | 121,6 | 126,3 | 3,9 |

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

| Types de consommation | Moyenne de la période juin 2004 à mai 2005 (1) | Moyenne de la période juin 2005 à mai 2006 (2) | Variation (2)/(1) en % |
|---|--|--|------------------------|
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 118,6 | 125,2 | 5,5 |
| Articles d'habillement et chaussures | 104,2 | 103,1 | -1,1 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 123,3 | 127,3 | 3,3 |
| Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer | 110,5 | 111,8 | 1,1 |
| Santé | 119,4 | 120,9 | 1,3 |
| Transports | 138,1 | 154,1 | 11,6 |
| Loisirs et culture | 106,5 | 105,6 | -0,9 |
| Enseignement | 128,3 | 132,4 | 3,2 |
| Restaurants et Hôtels | 134,3 | 133,9 | -0,3 |
| Biens et services divers | 112,9 | 111,2 | -1,6 |
| UEMOA | 121,6 | 126,3 | 3,9 |

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de mai 2006)

| Nature et provenance du produit | Bénin | Burkina | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|--|-------------|-------------|---------------|---------------|------------|------------|------------|------------|
| Etat du produit | | | | | | | | |
| produits frais | 5,4 | 13,1 | 2,0 | 2,6 | 2,5 | 2,4 | -5,5 | 5,4 |
| produits énergétiques | -0,2 | 5,0 | -0,1 | 1,4 | 0,2 | 4,0 | 0,5 | -0,3 |
| produits autre que produits frais et énergie | -0,2 | -0,3 | 0,2 | -0,3 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,2 |
| Origine du produit | | | | | | | | |
| produits locaux | 1,4 | 2,3 | 0,3 | 1,3 | 1,2 | 1,2 | -1,4 | 1,2 |
| produits importés | 0,0 | 3,0 | 1,1 | 0,2 | -0,3 | 0,9 | 0,3 | 1,0 |

Tableau 6 : Prix moyens en mai 2006 de quelques céréales par pays

| Produits (Unité :F/kg) | Burkina | Côte d'Ivoire | Guinée - Bissau | Niger | Togo |
|------------------------|---------|---------------|-----------------|-------|------|
| Mil | 169 | nd | 305 | 204 | 232 |
| riz | 295 | 319 | 268 | 316 | 342 |
| Maïs | 146 | nd | nd | 178 | 174 |

nd : non disponible ou non suivi par le pays

Graphiques

